

COMPTE RENDU

Réunion du 25 septembre 2013, conseil de l'ÉD MSTIC.

Personnes présentes : Didier Aubert, François Bouchut, Sylvie Cach, Michel Couprie, Raphaël Danchin, Sergiu Ivanov, Benjamin Jourdain, Régine Laleau, Nicolas Paparoditis, Marc Pierrot-Deseilligny, Manar Qamhieh, Patrick Siarry.

Excusés : Patrice Aknin, Yacine Amirat, Marc Antoni, Marie-Pierre Béal, Ahmed Benaichouche, Didier Chauveau, Jean-François Delmas, Antoine Despujols, Bernard Ducomet, Gilles Gallée, Michel Kasser, Jean-Patrick Lebacque, Renaud Marlet, Régis Monneau, Sébastien Mustière, Odile Picon, Martine Villegas.

Au cours de cette réunion, les points suivants ont été abordés.

Le compte rendu de la réunion du 18 juin 2013 est validé. Durant l'été, l'attribution des contrats doctoraux UPE 2013 a été actualisée comme suit :

-Liste UPEMLV : désistements de Nicolas Bonne et d'Anis Al Gerbi (attribution 1/2 allocation ENPC et 1/2 financement chaire « Risques Financiers »). Aussi, 2 candidats classés en liste d'attente ont bénéficié d'un contrat doctoral : Cristian Martinez et Emad Elrifai.

-Liste UPE/Président : le conseil scientifique d'UPE qui s'est réuni le 05 juillet a validé le classement proposé par l'ÉD MSTIC et a attribué un contrat doctoral à Elodie Puybareau.

1) Calendrier et dossier d'accréditation AERES

L'ÉD MSTIC a déjà fourni aux membres du conseil les dossiers bilan et projet de l'ÉD. Concernant la partie projet, deux évolutions sont en cours :

- Un troisième laboratoire d'IFSTTAR du département COSYS, le LISIS dirigé par Patrice Chatelier sera en partie rattaché à l'ÉD MSTIC.

- Le LGA (IGN) dirigé par Marc Pierrot-Deseilligny se transformera début 2015 en une équipe d'accueil « Sciences Géographiques » élargie à des chercheurs de l'UPEMLV actuellement à ESYCOM et à des chercheurs de l'École Supérieure Informatique Électronique et Automatique.

Le dossier complet AERES de l'ÉD MSTIC sera déposé au Département d'Études Doctorales d'UPE avant le 15 octobre et il est prévu une visite du comité d'évaluation AERES les 12 et 13 février 2014.

2) Point budget 2013.

Le budget 2013 de l'ÉD MSTIC est de 45000€. À ce jour, presque tout ce montant a été engagé, essentiellement pour des mobilités ou missions de doctorants, les frais de jury de thèse restant exceptionnels.

En moyenne, l'ÉD MSTIC peut financer environ 600€ par doctorant sur toute la durée de la thèse.

D'autre part, trois bourses de mobilité internationale et quatre bourses de soutien aux doctorants en cotutelle sont financées sur le budget d'Université Paris-Est dans le cadre des appels d'offre 2013.

Une autre source de financement a été possible en 2013. Un fond exceptionnel de l'Ambassade de France aux Etats-Unis a permis la prise en charge de mobilités internationales aux Etats-Unis de doctorants de l'ÉD MSTIC, d'accueils de doctorants américains dans le cadre de bourses Chateaubriand et de conférences et séminaires de professeurs américains.

3) Agenda 2014.

- Mercredi 15 janvier 2014 à 14h00 au Cermics : conseil de l'ÉD MSTIC (réunion qui sera supprimée si le conseil devait être présent pour la visite AERES).
- Mercredi 12 et jeudi 13 février 2014 : visite du DED d'Université Paris-Est par le comité d'évaluation AERES (1/2 journée à définir sera consacrée à l'ÉD MSTIC).
- Mercredi 4 juin 2014 : journée des doctorants à l'ÉSIEE.
- Mercredi 18 juin 2014 : journée audition des candidats aux contrats doctoraux et conseil de l'ÉD MSTIC.

4) Composition du bureau et du conseil de l'ÉD.

- Départ de Régis Monneau en tant que directeur adjoint de l'ÉD MSTIC. Le conseil approuve son remplacement par Etienne Sandier, professeur en mathématiques appliquées au LAMA-UPEC.
- Départ de Patrice Aknin en tant que représentant de l'IFSTTAR. Frédéric Bourquin, responsable du département COSYS de l'IFSTTAR a été sollicité pour désigner un chercheur de l'IFSTTAR pour le remplacer.
- Patrice Aknin qui vient d'intégrer la SNCF doit confirmer s'il accepte d'être membre extérieur au conseil de l'ÉD MSTIC.

5) Points divers.

Pour le moment, l'ÉD MSTIC demande aux doctorants de suivre pendant la durée de la thèse un quota d'heures de formations obligatoires : 70 heures de cours scientifiques et 30 heures de cours professionnalisants ou langues. Ces exigences dépassent celles du DED d'Université Paris-Est: 60 heures de cours scientifiques et 30 heures de cours professionnalisants ou langues.

Pour les doctorants qui ont des missions d'enseignement, le conseil décide d'aligner les exigences sur celles du DED : 120 heures de cours de formation dont 60 heures de cours professionnalisants et 60 heures de cours scientifiques.

Le suivi des heures de formation se fait par Adum. Les modules de formation proposés par Paris-Est sont validés directement par l'organisateur du cours. Les modules hors catalogue Adum sont saisis sur Adum par le doctorant et validés par l'ÉD MSTIC.

Dans le cadre d'une mobilité internationale d'une durée minimum d'un mois, l'ÉD MSTIC validera des heures de cours : 15 heures de cours de langue et 20 heures de cours scientifiques. Idem pour les doctorants en cotutelle.

Il est rappelé qu'un doctorant doit déposer son projet de mobilité internationale auprès de l'ÉD MSTIC via le formulaire « aide à la mobilité » validé par son directeur de thèse et son responsable de laboratoire.

Les appels d'offre 2014 d'Université Paris-Est pour les bourses de mobilité internationale, les bourses de soutien aux doctorants en cotutelle et les enseignants-chercheurs et chercheurs invités viennent d'être lancés. L'ÉD MSTIC va diffuser ces appels d'offre aux responsables de laboratoire qui devront transmettre les dossiers des candidats classés avant le 08 novembre 2013.

Ensuite, le bureau de l'ÉD transmettra à UPE les dossiers et le classement inter-laboratoire en prenant en compte l'historique des années précédentes.